## Tél. 05 49 35 00 13 Fax. 05 49 35 03 55

Mairie LE VANNEAU-IRLEAU

mairie.vanneau-irleau@orange.fr

79270

reçu en mairie le :

## DEMANDE D'AUTORISATION POUR OUVRIR UNE BUVETTE ASSOCIATIVE TEMPORAIRE

	рс	our le :		(date de la manifestation)	
(	compte tenu des délais de transmi au plu	•	lemande doit <b>IMPÉRATIV</b> avant la date de la manifest	•	
NOM	Prénom du signataire :				
adress	se:				
n° de	téléphone :				
agissa	ant en qualité de (président, secre	étaire, trésorier)			
NOM	de l'association organisatrice	:			
adress	se:				
		;	sollicite		
l'au	ntorisation d'ouvrir un débit de	boisson tempora	aire de <b>3ème catégorie</b>		
	dre disponible à la vente des l classification officielle des bo		nant aux 1er et 3ème grou	pes	
			lieu		
	horaires d'ouverture et de fermeture de la buvette				
de	h	à	<u>h</u>	(au plus tard 2 heures du matin)	
	si la buvette est située sur la voie publique : joindre l'autorisation d'occupation				
	Le Vanneau-Irleau, le		signature		

<u>attention</u>: le signataire de la demande sera considéré, en toutes circonstances et vis-à-vis des administrations, organismes et services intéréssés, comme responsable des infractions qui seraient commises à la législation et à la réglementation afférents à la manifestation envisagée.